

Rennes, le 30 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SATT Ouest Valorisation et l'Anses signent aujourd'hui une convention de partenariat. Celle-ci a pour but de valoriser les résultats de la recherche des laboratoires de l'Anses en régions Bretagne et pays de Loire et développer l'innovation issue de leurs travaux.

Cette convention de partenariat vient renforcer l'accompagnement des projets d'innovation déjà en place entre la SATT (Société d'accélération du transfert de technologies) Ouest Valorisation et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Elle vise à coordonner toutes les actions de valorisation se rapportant aux travaux des laboratoires de l'Anses implantés dans le Grand Ouest. Avec pour actionnaires des établissements de recherche publics et l'État, la SATT représente l'intermédiaire pour la promotion des innovations auprès des entreprises.

Il s'agit en premier lieu de sensibiliser les chercheurs de l'Anses à cette démarche, détecter des innovations issues des travaux scientifiques valorisables du point de vue socio-économique et assurer leur protection intellectuelle. Le partenariat prévoit aussi un accompagnement de la maturation des résultats identifiés, c'est-à-dire du passage de la preuve de concept à la démonstration d'un possible développement industriel et commercial.

Il s'agira ensuite d'accompagner la commercialisation, de l'identification de la demande industrielle jusqu'à la promotion des innovations auprès des entreprises. La négociation et la gestion des contrats de valorisation seront également inclus. Enfin, si la stratégie de valorisation s'y prête, des actions d'incitation et d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes seront réalisées.

Trois laboratoires de l'Anses, majoritairement situés en Bretagne et en Pays de la Loire, sont concernés par ce partenariat :

Le laboratoire de Plouzané - Ploufragan - Niort

Déployé sur trois sites, ce laboratoire s'intéresse aux filières volailles, lapins et porcs (Ploufragan), la filière halieutique avec les poissons d'eau douce et d'eau de mer (Plouzané et Ploufragan) et la filière ruminants (Niort). Leurs travaux participent à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale. Les activités du laboratoire portent plus particulièrement sur la maîtrise des bactéries pathogènes

transmissibles de l'animal à l'être humain, comme *Salmonella*, *Campylobacter*, *Listeria* ou *Yersinia* mais également sur les maladies animales qui constituent des fléaux potentiels ou avérés pour les filières concernées, comme l'influenza aviaire ou la peste porcine africaine.

Le laboratoire de Fougères

Le laboratoire de Fougères a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance des bénéfices et des risques associés aux médicaments vétérinaires et aux désinfectants utilisés par la filière agro-alimentaire. Ses activités incluent le dépistage des résidus de médicaments vétérinaires dans les denrées d'origine animale et l'évaluation de l'efficacité des antibiotiques et des désinfectants. Il étudie également la résistance des bactéries à ces produits et évalue la toxicité des contaminants chimiques.

Le laboratoire de la santé des végétaux

Le laboratoire de la santé des végétaux est chargé d'identifier les risques biologiques pour les plantes, incluant les bactéries, virus, champignons et oomycètes, nématodes (des vers parasites), ainsi que les plantes invasives. Il étudie les insectes ravageurs mais aussi les insectes auxiliaires, c'est-à-dire qui participent à la protection des plantes, et les insectes vecteurs de maladies. Le laboratoire est également en charge de coordonner la détection des végétaux OGM et des produits issus des nouvelles techniques de sélection variétale (NBT). Enfin, il assure la mise en quarantaine de végétaux importés en France sous dérogation. Ses missions s'appliquent aux milieux cultivés, forestiers et naturels.

« A travers cette convention de partenariat, nous nous tenons au service de l'Anses pour la valorisation des travaux de recherche de 3 laboratoires de référence à portée nationale et européenne. Cela nous permet d'offrir aux entreprises, souhaitant s'appuyer sur la recherche académique, une offre de compétences et de technologies élargie » soutient Vincent Lamande, Président de Ouest Valorisation.

« Le partenariat avec la SATT Ouest Valorisation nous donne plus de visibilité et nous permet de valoriser les résultats innovants obtenus dans nos laboratoires, pour développer des outils au service de la sécurité sanitaire tout en restant indépendants vis-à-vis des acteurs privés » déclare Laetitia Charron, chargée de projet Valorisation et appels à projets de recherche à l'Anses.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

<https://www.anses.fr/fr>

Depuis 2012, **Ouest Valorisation** œuvre chaque jour à être le pont entre la recherche publique et le monde socio-économique. Elle simplifie et professionnalise le transfert des innovations issues de la recherche académique française vers les entreprises. L'équipe de Ouest Valorisation, à l'écoute des laboratoires de recherche publics en Bretagne et Pays de la Loire et des entreprises, propose une offre de services complète et sur-mesure.

<http://www.ouest-valorisation.fr/>